

## Participer à la vie d'un club Ambassadeur des valeurs civiques et citoyennes du sport

### FORMAT DE LA MISSION

Ce type de mission peut être réalisé de façon perlée, quelques heures le mercredi après-midi et /ou le samedi, et aussi, en continu, pendant les vacances scolaires : **84 heures** requis (12 jours) au minimum.

### EXEMPLES D'ACTIONS POSSIBLES

**Action 1** : Participer à des actions de promotion de la pratique physique et sportive, vecteur de bonne santé, de lutte contre la sédentarité et de bonne hygiène de vie lors des forums des associations, par exemple.

**Action 2** : Organiser des actions de sensibilisation relative à l'environnement, à destination des licenciés et des équipes dirigeantes du club (Challenge « zéro déchet dans mon club », récupérer le matériel et les tenues usagés pour leur donner une seconde vie en les donnant à une recyclerie du sport...).

**Action 3** : Collaborer à l'organisation d'événements sportifs et festifs au sein de la structure ou à l'extérieur (journée olympique, tournoi, compétition sportive amicale...).

**Action 4** : Participer à des actions de lutte contre les violences, les incivilités et les discriminations dans le sport.

**Action 5** : Aider à la valorisation de personnes particulièrement investies au sein du club en réalisant une vidéo ou une interview d'un.e dirigeant.e, d'un.e bénévole et la poster sur les réseaux sociaux en vue de mobiliser les parents à la vie de l'association et de sensibiliser les jeunes à la culture de l'engagement (témoignages présentés aux élèves du lycée fréquenté par le jeune engagé SNU...).

**Action 6** : Accompagner l'équipe d'entraîneurs, en périphérie de la mise en place d'activités pédagogiques pour les plus petits (participer au développement psychomoteur des plus jeunes, les aider à remettre leur tenue dans les vestiaires...).

Les interventions du jeune sont complémentaires des actions engagées par l'équipe, en accompagnement de projets en cours ou en **soutien à la mission d'un volontaire en Service Civique**.

### RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- ✚ Identifier un **tuteur.rice** pour accompagner le jeune dans la réalisation de sa mission et mettre en place des points réguliers d'échanges et de concertations.
- ✚ **Ne pas confier une mission d'encadrement ou d'entraînement à un jeune engagé SNU.**
- ✚ Réaliser, à la fin de la MIG, un bilan en collaboration avec le jeune, en vue de valoriser ses acquis (savoirs / savoir-faire / savoir-être) dans le cadre de cette expérience d'engagement.

### CONTACT

Référente Phase 2 du SNU

Florence BRONNER : [florence.bronner@ac-nantes.fr](mailto:florence.bronner@ac-nantes.fr)

Plateforme SNU pour le dépôt de la mission : <https://admin.snu.gouv.fr>